

Communiqué de presse du 04/02/2015

Motion du Conseil Fédéral SUD Santé Sociaux

Le Conseil Fédéral SUD Santé Sociaux réuni les 29 et 30 janvier 2015 dénonce la révocation de Yann Le Merrer, responsable de SUD PTT des Hauts de Seine.

Cette révocation, pour motif d'activité syndicale, porte atteinte à la liberté syndicale, à la défense des intérêts des salarié-es et à leur expression.

Elle participe d'une logique croissante de pénalisation et de criminalisation de l'activité syndicale, à laquelle plusieurs de nos sections se sont trouvées aussi confrontées en 2014.

L'ensemble du mouvement syndical et sociétal doit s'y opposer. Une démocratie ne peut être effective sans la liberté d'expression de ses contre-pouvoirs dont celui des syndicats.

Nous souhaitons, associés à notre Union Syndicale Solidaires, une action intersyndicale unitaire d'ampleur pour imposer la réintégration de notre camarade Yann Le Merrer.

La Fédération SUD Santé Sociaux relayera la pétition de soutien et s'associera pleinement aux initiatives interprofessionnelles organisées à cet effet.

Paris le 04/02/2015



Fédération SUD Santé Sociaux

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux

Jean Vignes

Secrétaire Général